

> PRÉPA TALENTS DU SERVICE PUBLIC DIRECTION DE L'ACTION PUBLIQUE

Présentation du dispositif

Année 2021-2022

La Prépa' Talents du Service Public, c'est quoi ?

La Prépa Talents est un dispositif du gouvernement destiné aux étudiants boursiers les plus méritants de l'enseignement supérieur pour préparer les concours donnant accès aux postes d'encadrement de la fonction publique.



Objectifs de la formation

Lutter contre l'autocensure aux concours

Le déficit d'information sur les métiers, les modalités et les voies d'accès à la fonction publique conduit à une autocensure des jeunes, même lorsqu'ils sont diplômés d'un cursus universitaire. Une étude de 2016 montre que seul un jeune sur dix en cursus universitaire envisage de présenter un des concours de la fonction publique : 21% estiment que ces concours seraient trop sélectifs et 17% qu'ils ne sont pas suffisamment diplômés pour les concours visés.

L'objectif est de donner confiance aux étudiants orléanais, qui peuvent réussir les concours les plus sélectifs !

Contribuer à la diversification de la haute fonction publique

Les lauréats des concours externes de la haute fonction publique sont moins divers socialement depuis 15 ans.

Par exemple la proportion d'élèves de l'École nationale d'administration (ENA) en 2019 ayant un père ouvrier est de 1 %. En comparaison, la proportion d'élèves ayant un père exerçant une profession intellectuelle supérieure est en moyenne de 73 %. À l'Institut national des études territoriales (INET), la proportion d'élèves ayant un père exerçant une profession intellectuelle supérieure est en moyenne de 67%. Le projet orléanais vise à contribuer à la diversification de la haute fonction publique, dans une perspective d'égalité des chances.

A quels concours prépare la Prépa' Talents « Direction de l'action publique » ?

La Prépa' Talents « Direction de l'Action Publique » a vocation à accompagner les étudiants dans la préparation des concours A+ et A d'administration générale. En particulier, sont visés :

- **Le concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration** (aux débouchés très divers dans la haute fonction publique d'Etat : Conseil d'Etat, Cour des Comptes, Chambre régionale des comptes, Inspection des finances, corps préfectoral...).

- **Le concours d'entrée à l'Institut National des Etudes Territoriales** (menant au cadre d'emplois des administrateurs territoriaux, qui sont les hauts fonctionnaires des collectivités territoriales, l'équivalent des énarques mais dans la fonction publique territoriale).

- **Le concours d'entrée aux Instituts Régionaux d'Administration** (conduisant à des fonctions diverses comme cadres administratifs d'Etat, par exemple en tant que chargés de mission ou d'études, acheteurs, chefs de bureau, pôle ou service, directeurs des services au sein des Ministères, des préfectures, des services déconcentrés de l'Etat, des universités, etc.).

- **Le concours d'attaché territorial** (conduisant à des fonctions diverses comme cadres administratifs des collectivités territoriales, par exemple en tant que chargés de mission ou d'études, acheteurs, chefs de service, directeurs généraux de services au sein des communes, départements, régions, intercommunalités...).

Pourquoi rejoindre la Prépa' Talents du Service Public ?

Les étudiants rejoignant la Prépa' Talents disposent de nombreux atouts leur permettant de préparer au mieux les concours visés :

- Le suivi d'une **maquette adaptée** pour préparer les concours, avec des **enseignements professionnalisants** (mises en situation, méthodologie des épreuves, cas pratiques...) **et académiques** (droit, sciences administratives, finances publiques, numérique, etc.).
- L'encadrement par une **équipe pédagogique composée pour une bonne part de professionnels** ayant l'expérience des concours.
- Un **accompagnement personnalisé par du tutorat** assuré par des professionnels, qui peuvent être mentors des préparateurs et les accueillir en immersion dans leurs structures.
- **L'engagement dans la préparation permet l'obtention d'un nouveau diplôme** : pourra être délivré le Diplôme d'Université (DU) Direction de l'Action Publique.
- Le **bénéfice d'une Bourse Talents du Service Public de 4 000 euros** est assuré aux préparateurs, pour permettre aux étudiants de se dédier au maximum à la préparation (cumulable avec la bourse sur critères sociaux).
- Un **soutien pour accéder aux logements et à la restauration du CROUS**, partenaire du dispositif, est prévu.
- La **possibilité de profiter d'une nouvelle voie d'accès à 6 concours de la fonction publique**, cette nouvelle voie étant ouverte à titre expérimental entre 2021 et 2024. Celle-ci est destinée aux élèves des Prépas Talents du Service Public. Concrètement, de nouvelles places sont créées en supplément de celles déjà offertes aux concours externes. Le nombre de places dédiées à ce concours est compris entre **10 et 15 % des places offertes aux concours externes**. Six concours sont concernés : ENA, administrateur territorial, directeur des établissements sanitaires, sociaux et médicaux-sociaux, commissaire de police et directeur des services pénitentiaires. Les épreuves, le programme et le jury restent identiques à ceux des autres voies d'accès.

Quel rythme ?

Pour cette année de lancement, les 200 heures d'enseignement seront dispensés de manière à permettre le suivi à titre principal d'un M1 ou d'un M2, la fin de formation étant pensée comme devant permettre aux préparateurs de pouvoir s'engager en stage (disponibilité à compter de la semaine du 6 juin).

- Premier semestre : un cours du soir par semaine (de 3 heures), soit 18 heures au premier semestre.
- Second semestre : un cours du soir par semaine (de 3 heures), soit 33 heures au second semestre.
- 14, 15 et 16 février (pendant la semaine de vacances) : 24 heures durant les trois jours.
- 11 avril (pendant la semaine de vacances) : 8 heures.
- Semaine entière du 16 mai (post S2 et partiels) : 8 heures pendant 5 jours, soit 40 heures.
- 23, 24 et 25 mai (post S2 et partiels) : 8 heures pendant 3 jours, soit 24 heures.
- Semaine entière du 30 mai (post S2 et partiels) : 8 heures pendant 5 jours, soit 40 heures.
- 7 et 8 juin 2022 (post S2 et partiels) : 13 heures sur 2 jours.

Total : 200 heures

Quels cours ?

Enseignements	Volume horaire
Note administrative	20
Techniques de l'entretien d'admission	15
Science administrative	20
Actualités constitutionnelles et administratives	15
Actualités des finances publiques	15
Questions européennes	15
Culture numérique	20
Politiques publiques :	80 :
- Introduction aux politiques publiques	- 5
- Les politiques économiques	- 15
- Les politiques sociales	- 15
- Les politiques éducatives et culturelles	- 15
- Les politiques sanitaires	- 15
- Les politiques publiques en matière de sécurité	-15

Nota Bene : le temps dédié au tutorat n'est pas décompté dans la maquette. Les modalités du mentorat seront discutées avec les professionnels de l'administration.

Comment rejoindre la Prépa' Talents du Service Public ?

La première étape réside dans l'envoi d'un dossier de candidature.

Ensuite, une commission de sélection examinera les candidatures. Les étudiants sont **recrutés sous conditions de ressources et de mérite, sur la base d'une sélection** tenant compte du parcours du candidat, de ses aptitudes, de sa motivation et de son potentiel.



CONTACTS

Directeur de la Prépa' Talents :

> **Fouad EDDAZI**

✉ fouad.eddazi@univ-orleans.fr

Secrétariat :

✉ prepatalents@univ-orleans.fr

